Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260910-2026_58_1009-DE

delib 2026_58_10092026

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 10 Septembre 2026 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 11
Nombre d'absents excusés : 0
Nombre d'absents non excusés : 0

Date de la convocation : 03/09/2026
Date de la publication : 09/09/2026
Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le : 15/09/2026

PRÉSENTS : M. MILLET Serge – M. LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE Bernard – Mme LE MER Anne – M. FROGER René – Mme LOUAPRE Michèle – M. KEROMEST Tugdual – Mme MORVAN Christine – Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse – M. FONTAINE Antoine – Mme BRAULT Virginie – Mme LALONNIER Marjorie
ABSENTS EXCUSÉS :
ABSENTS NON EXCUSÉS :
SECRETAIRE : Mme LE MER Anne

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 juin 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 Juin 2026 est validé par les membres du conseil municipal.

Désignation du ou de la secrétaire de séance

Mme LE MER Anne est désignée secrétaire de séance.

Le Maire fait état des achats d'investissement réalisés (sans délibération) :

- Drapeaux de pavoisement : 139.80 € TTC
- Ventilateur sur pied : 49.90 € TTC

Le conseil municipal prend acte.

Le Maire,
Serge MILLET

La secrétaire de séance,
Anne LE MER

MAIRIE DE SAINT-BRIEUC-des-IFFS
35 Ille-et-Vilaine